



“Phase de vigilance”

Pour prévenir une pénurie d'eau potable durant la canicule nous vous prions d'éviter les activités suivantes:

- !** remplissage de piscines privées et piscines hors sol (p.ex. gonflables) ou plans d'eau privés
- !** renouvellement d'eau dans les piscines privées
- !** lavage de véhicules (sauf dans les stations de lavage professionnelles)
- !** lavage de trottoirs, garages, cours et façades
- !** lavage de surfaces à l'eau courante (p.ex. tuyau, nettoyeur à haute pression, ...)
- !** fonctionnement de fontaines (sauf les fontaines fonctionnant en circuit fermé)
- !** irrigation de pelouses, parcs, cimetières et terrains de sports à l'exception de nouvelles plantations
- !** réfrigération de denrées alimentaires et boissons sous eau courante